



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories B.3.12, B.3.5

N° de la demande : 2013-1598
Demande : Modification de l'étiquette; nouvelles cultures et modification de l'intervalle de rotation de plantation.
Produit : Herbicide Accord sous forme de granulés dispersibles dans l'eau
Numéro d'homologation : 25118
Matière active (m.a.) : Quinclorac (QUC)
N° de document de l'ARLA : 2315233

But de la demande

La présente demande vise à ajouter le canola (canola Clearfield de qualité *Brassica juncea*) et la moutarde blanche (brune et chinoise) à l'étiquette de l'herbicide Accord sous forme de granulés dispersibles dans l'eau (numéro d'homologation 25118).

Au moment de l'examen de la présente demande, l'herbicide Accord sous forme de granulés dispersibles dans l'eau était déjà homologué pour la suppression sélective en postlevée de la sétaire verte, des gaillets gratterons, du lin spontané et de l'échinochloa pied-de-coq, ainsi que la répression du laiteron potager dans les cultures de blé de printemps, de blé durum, de l'orge de printemps et des graines de l'alpiste des Canaries, dans les provinces des Prairies et dans la région de la rivière de la Paix, en Colombie-Britannique.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise pour la présente demande.

Évaluations sanitaires

L'ester méthylique du quinclorac est un nouveau métabolite du quinclorac dans le canola. Afin de caractériser la toxicité du métabolite, le titulaire d'homologation a présenté une étude portant sur le métabolisme, une étude de la toxicité aiguë par voie orale et une étude de la toxicité orale sur 90 jours chez les rats. L'ester méthylique du quinclorac est absorbé rapidement et exhaustivement, puis excrété principalement dans la bile et l'urine; il est aussi plus fortement métabolisé que le composé initial. Sa toxicité orale aiguë est faible chez les rats. Dans le cadre de l'étude de la toxicité orale sur 90 jours chez les rats, la DSENO de 128 mg/kg p.c. par jour était fondée sur une diminution du poids corporel et une prise de masse corporelle, sur une augmentation du poids relatif de la thyroïde et sur une augmentation des modifications histopathologiques de la thyroïde chez les mâles et les femelles, sur une diminution de la consommation alimentaire et sur une augmentation du poids des surrénales chez les mâles et sur une diminution du redressement sur les pattes arrière chez les femelles. Il a été déterminé que le métabolite devrait être inclus dans l'évaluation du risque concernant le quinclorac.

L'exposition pendant le mélange, le chargement et l'application du quinclorac sur le canola, le canola Clearfield de qualité *Brassica juncea* et la moutarde blanche (brune et chinoise) a été évaluée à l'aide de la base de données sur l'exposition des manipulateurs de pesticides (BDEMP), version 1.1. Aucun risque préoccupant n'a été déterminé pour les préposés à la manutention qui portent des manches longues, des pantalons et des gants.

Le potentiel d'exposition après l'application pour les travailleurs qui pénètrent dans les champs traités est négligeable, étant donné que le produit est appliqué sur un sol nu avant la levée de la culture. Aucun résidu important ne devrait être présent à la surface des cultures.

Les méthodes analytiques pour déterminer la présence du quinclorac et de l'ester méthylique du quinclorac dans les plantes et les données sur la stabilité à l'entreposage de l'ester méthylique du quinclorac ont été soumises pour appuyer l'ajout du canola, du canola Clearfield de qualité *Brassica juncea* et de la moutarde blanche (brune et chinoise). Dans le cadre de cette demande, on a réévalué les données d'essais sur le terrain visant à mesurer les résidus dans et sur le canola. En outre, une étude sur le métabolisme du canola a été réévaluée pour déterminer les définitions des résidus dans les graines oléagineuses et une étude sur la transformation du canola traité a également été réexaminée afin de définir le potentiel de concentration de résidus du quinclorac dans les produits transformés.

Limites maximales de résidus

La recommandation de limites maximales de résidus (LMR) pour le quinclorac est fondée sur les résidus relevés dans les cultures traitées selon les instructions de l'étiquette et tirées d'essais en champ soumis, ainsi que sur les directives fournies dans le calculateur de LMR de l'OCDE. Le tableau 1 indique les LMR proposées pour les résidus du quinclorac et le métabolite ester méthylique du quinclorac dans et sur les cultures et les produits transformés. Les résidus dans les produits transformés qui ne sont pas indiqués au tableau 1 sont assujettis aux LMR recommandées pour les produits agricoles bruts (PAB).

TABLEAU 1. Résumé des données sur les essais en champ et la transformation alimentaire utilisées pour fixer les limites maximales de résidus (LMR)

Denrée	Méthode d'application/ Dose d'application totale (g de m.a./ha)	DAAR (jours)	Résidus (ppm)		Facteur de transformation expérimental	LMR actuellement établie	LMR recommandée
			Min.	Max.			
Canola	Application foliaire au sol/ 100	60	Quinclorac			Aucune	1,5 ppm
			< 0,05	0,85	Farine : 1,3x Huile raffinée : Aucune concentration observée		
			Ester méthylique du quinclorac*				
			< 0,05	0,23	Aucune concentration observée dans la farine et dans l'huile raffinée.		
			Résidus combinés*				
< 0,10	1	–					

Résidus exprimés en tant qu'équivalents du quinclorac.

Une LMR de 1,5 ppm pour toutes les cultures du sous-groupe de cultures 20A est recommandée pour les résidus du quinclorac et du métabolite ester méthylique du quinclorac. Les résidus du quinclorac et du métabolite ester méthylique du quinclorac dans ces denrées cultivées à la LMR établie ne présenteront de risque inacceptable pour aucun sous-groupe de population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Évaluation environnementale

Aucune donnée environnementale supplémentaire n'était requise pour appuyer l'extension du profil d'utilisation de l'herbicide Accord sous forme de granulés dispersibles dans l'eau au canola, au canola Clearfield de qualité *Brassica juncea* et à la moutarde blanche (brune et chinoise). La dose, le nombre d'applications, l'intervalle entre les applications et l'équipement d'application sont semblables à ceux homologués pour une utilisation sur d'autres cultures. L'extension du profil d'utilisation figurant sur l'étiquette de l'herbicide Accord sous forme de granulés dispersibles dans l'eau ne devrait pas entraîner d'augmentation de l'exposition environnementale au quinclorac.

Évaluation de la valeur

Les renseignements sur la valeur soumis comprenaient les données de 14 essais portant spécifiquement sur la sensibilité des cultures. Des dommages sur chacune de six variétés de canola, sur cinq variétés de canola Clearfield de qualité *B. juncea*, sur trois variétés de moutarde brune et sur trois variétés de moutarde chinoise ont été signalés dans le cadre de traitements à la dose figurant sur l'étiquette, soit 100 g de m.a./ha, et à une dose 2 fois plus élevée, soit 200 g de m.a./ha. Les dommages subis par les cultures étaient mineurs ou n'ont pas été observés pendant le traitement à la dose régulière mentionnée sur l'étiquette. Les données sur le rendement ont en outre confirmé que ces cultures devraient présenter une marge d'innocuité adéquate lorsque l'herbicide est appliqué conformément aux directives indiquées sur l'étiquette.

À la suite de l'examen des renseignements sur la valeur, l'inclusion du canola, du canola Clearfield de qualité *B. juncea* et de la moutarde blanche (brune et chinoise) en tant que cultures hôtes sur l'étiquette de l'herbicide Accord sous forme de granulés dispersibles dans l'eau est appuyée. L'homologation de la demande de modification de l'herbicide Accord sous forme de granulés dispersibles dans l'eau constituera une autre solution de lutte contre les mauvaises herbes sur le canola, le canola Clearfield de qualité *B. juncea* et la moutarde blanche.

Conclusion

Après l'examen, l'étiquette de l'herbicide Accord sous forme de granulés dispersibles dans l'eau a été modifiée pour ajouter l'utilisation sur le canola, le canola Clearfield de qualité *Brassica juncea* et la moutarde blanche (brune et chinoise).

Une LMR de 1,5 ppm pour toutes les cultures du sous-groupe de cultures 20A est recommandée pour les résidus du quinclorac et du métabolite ester méthylique du quinclorac.

Références

PMRA

Document

Références

- 2185526 2010, Analytical Report, Registration Number 161555 (Metabolite of BAS 514 H), Homogeneity and Concentration Control Analysis in deionized water with 0.5% carboxymethylcellulose, DACO: 4.2.1
- 2185528 2010, Registration Number 161 555 (metabolite of BAS 514 H) - Acute oral toxicity study in rats, DACO: 4.2.1
- 2185529 2011, Registration Number 161555 (Metabolite of BAS 514 H) - Repeated Dose 90-day Oral Toxicity Study in Wistar Rats - Administration via the Diet, DACO: 4.3.1
- 2185530 2011, 14C-Registration Number 161555 (Metabolite of BAS 514 H) - Study on Bile Excretion in Rats, DACO: 4.5.9
- 2185535 2011, Metabolism investigation of 14C Registration Number 161555 (Metabolite of BAS 514 H) of Samples from a Bile Excretion Study of Male Wistar Rats After Oral Administration, DACO: 4.5.9
- 2185536 2012, Structure Elucidation of Bile Metabolites of Male Rats after oral Administration of 14C Registration Number 161555 (Metabolite of BAS 514 H), DACO: 4.5.9
- 2185547 2012, BASF Request For Waiver of Animal Feeding Studies and Metabolism Studies in Animals for the Methyl Ester Metabolite of Quinclorac, DACO: 6.2,7.5
- 1189904 1998, Nature of the residue in BAS 514 H in canola, DACO: 6.3
- 2185549 2012, Exemption from Metabolism Requirement for the Use of Quinclorac on LibertyLink, Roundup Ready, and Clearfield Canola, DACO: 6.3
- 1189907 1998, Validation of BASF method number D9806: analytical method for the determination of quinclorac-methyl ester residues in canola seed and oil, DACO: 7.2.1
- 2185552 1998, Validation of BASF Method Number D9708/1: Analytical Method for the Determination of Quinclorac Residues in Cereal Grain and Oil Seed Crops Using LC/MS/MS, DACO: 7.2.1
- 2295258 2013, Independent laboratory validation of: BASF Analytical Method D9708/02 titled: Analytical Method for the Determination of the Residues of Quinclorac (Registration Number 150732) in Plant Matrices Using LC-MS/MS and BASF Analytical Method D9806/02 Titled: Analytical Method for the Determination of the Quinclorac-Methyl Ester (Registration Number 161555) in Canola Seed Using LC-MS/MS, DACO: 7.2.3
- 2185554 2012, Freezer storage stability of quinclorac (BAS 514 H) and its Metabolite Quinclorac-Methyl Ester (BH 514-ME) in Canola, DACO: 7.3
- 1189910 1998 The magnitude of quinclorac residues in canola, amended report, DACO: 7.4.1
- 1189914 1998 The magnitude of quinclorac residues in canola seed processed fractions, DACO: 7.4.5

**PMRA
Document**
2185495

Références

2012, Application to register Accord Soluble Liquid Herbicide, a formulation replacement for Accord Dry Flowable Herbicide. DACO: 10.1,10.2,10.2.1, 10.2.2,10.2.3,10.2.3.1,10.2.3.3,10.3,10.3.1,10.3.2,10.3.3,10.4,10.5, 10.5.1,10.5.2,10.5.3,10.5.4,10.6

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2013

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.